



Mai juin 2010
Bulletin N°58

EDITORIAL

Pas d'arrêt à Sartrouville pour Eole

Dans une dizaine d'années, le RER E (Eole) sera prolongé vers l'Ouest, jusqu'à Mantes. Il passera à Sartrouville, mais ne s'y arrêtera pas. C'est ce qui ressort d'une récente réunion avec Réseau Ferré de France (RFF), dans le cadre du Collectif le Cadeb. La « faisabilité » d'un arrêt à Sartrouville a été étudiée. En plus de son intérêt pour les habitants de la deuxième ville des Yvelines, il aurait permis une connexion avec la tangentielle Nord, qu'il est prévu de mettre en service en 2017. La gestion de la gare de Sartrouville est compliquée, avec ses cinq voies et son trafic mixte voyageurs et fret. Ce sont donc des raisons techniques qui motivent l'absence d'arrêt dans notre commune.

C'est bien dommage, car Eole permettra de rejoindre la gare souterraine de Saint-Lazare (Haussmann) et de poursuivre vers la gare du Nord (Magenta), en passant par Nanterre et la Défense. Actuellement, le RER E en provenance de l'est parvient à pour terminer Saint-Lazare Haussmann. Le projet consiste à continuer la liaison souterraine jusqu'à la Défense (par un tunnel à créer) et une nouvelle gare à Nanterre puis à rejoindre les voies existantes – celles qui traversent notre Boucle de Seine – jusqu'à Poissy et Mantes.

Même sans arrêt à Sartrouville, le projet présente un intérêt pour les habitants de nos communes (Houilles, Carrières, Sartrouville, Maisons-Laffitte) car il soulagera le RER A en créant une nouvelle liaison Est-Ouest.

Toutefois, plusieurs points importants demandent à être clarifiés :

- Peut-on réétudier la possibilité d'un arrêt dans la Boucle ?
- Des dispositifs de protection contre le bruit seront-ils réalisés le long du parcours d'Eole (notre quartier en a bien besoin).
- A défaut de bénéficier d'Eole, est-il possible de rétablir en heures creuses de semaine la liaison par les « trains bleus » depuis la Boucle vers Paris Saint-Lazare ?

C'est ce que nous défendrons avec le Cadeb dans le cadre du débat public programmé pour l'automne.

DISPARITION

Nous avons appris avec beaucoup d'émotion le décès de Pierre Besnard, survenu le 28 avril à l'âge de 63 ans. Habitant l'avenue Jean Jaurès, il était conseiller municipal depuis 1995,

Association déclarée selon la loi de 1901
Siège social : 35 rue Léon Fontaine 78500 Sartrouville
Tél : 01 39 15 32 21 e-mail : arqm@wanadoo.fr
Site : www.arqm.asso.fr

et soutien précieux de la vie associative. Nous assurons de notre sympathie son épouse, et toute sa famille.

MUSEE DE SARTROUVILLE

Le musée de Sartrouville, situé 1 champ de Mars, près de l'église Saint Martin, sera ouvert les samedis après-midi 15 mai, 29 mai, 12 juin, 26 juin.

Merci aux Amis de l'histoire de Sartrouville.

Tél : 01 39 14 32 21

AGENDA

- Dimanche 9 mai, en matinée : sortie vélo en forêt de Saint-Germain-en-Laye, organisée par l'Association.
- Dimanche 9 mai ; Brocante du Val, à Sartrouville.
- Samedi 22 mai, en matinée : découverte et nettoyage des berges de Seine, dans notre quartier, dans le cadre de la journée nationale de la nature.
- Dimanche 30 mai : Fête du quartier des Dix Arpents, à Sartrouville.
- Samedi 12 juin : Rencontre annuelle du quartier de la mairie, probablement au gymnase Jules Verne, rue de la Constituante.
- Samedi 12 juin : Voyage à Reims, avec le Comité du Vieux Pays, à Sartrouville.
- Samedi 19 juin : Visite commentée du quartier de St Germain des prés à Paris, organisée par le Comité du Vieux Pays.
- Lundi 21 Juin : A l'occasion de la fête de la musique, soirée musicale avec le comité du Vieux Pays en 2 parties : Vers 19h30 sur le parvis de l'église : orchestre Blues/Rock. A 21h dans l'église Saint Martin : concert de guitare et mandoline, avec deux artistes d'exception dans un répertoire principalement espagnol et sud américain.
- Dimanche 27 Juin : salon du Livre de la jeunesse, dans le parc du Dispensaire, sur le thème des « Marionnettes du Monde ».
- Dimanche 27 Juin : fête de la lavande, de 10h à 19h sur le site de Seine Aval (station d'épuration) à Achères. Gratuit.

SUCCES AU MAROC POUR LES LYCEENS

Six lycéens du lycée Jules Verne et deux de leurs professeurs viennent de se rendre au Maroc du 14 au 28 avril 2010. Objectif : alimenter en énergie électrique une école primaire isolée au Maroc, grâce à des panneaux solaires. Ce projet

environnemental et solidaire s'inscrit dans le parcours scolaire de ces jeunes, qui préparent un Bac électrotechnique. Aux dernières nouvelles, l'installation des panneaux sur la toiture est terminée et tout fonctionne normalement. Le calendrier – serré- n'a pas pris de retard. Les jeunes sont heureux et ... font des heureux autour d'eux ! Leur aventure se termine par la visite de Mekhnès et la rencontre avec le gouverneur de la province.

Saluons cette belle action dont notre Association est partenaire.

Nous espérons avoir des photos (et peut-être plus) à vous montrer lors d'une prochaine réunion

ADHESIONS A L'ASSOCIATION

Les adhésions 2010 rentrent normalement (près de cent trente à ce jour). Un rappel sera envoyé à ceux qui ont omis leur renouvellement. Retenez dès maintenant cette date : le samedi 9 octobre, en fin d'après-midi, se tiendra l'Assemblée générale annuelle de notre Association.

SORTIE VELO

Le rendez-vous est fixé le dimanche 9 mai à 9h15 au rond-point Alfred Foulon/Palis (derrière la mairie) pour un départ à 9 h 30. Cette promenade sans aucun caractère de compétition sportive est accessible à tous, de 7 à +77 ans ! Toutefois, les jeunes de moins de 16 ans doivent être accompagnés par un adulte. Notre destination sera le château du Val, en forêt de Saint-Germain-en-Laye. Le retour s'effectuera par les bords de Seine au Mesnil le Roi. N'oubliez pas d'emporter de la boisson et un petit casse-croûte pour la pause ainsi que des vêtements de pluie selon la météo.

Pensez à régler vos freins et à gonfler les pneus. Le port du casque est recommandé pour les petits et les grands ainsi que le gilet fluo (obligatoire dans les véhicules). Vérifiez enfin que vous êtes bien titulaire d'une assurance « responsabilité civile » individuelle ou familiale. La randonnée est bien entendu ouverte aux membres des autres associations de quartier. Le retour est prévu vers 12 h 30/13 h 00.

Renseignements auprès de l'Association.

NETTOYAGE DES BERGES DE SEINE

Depuis plus d'une dizaine d'années, des riverains nettoient au printemps une partie des berges de Seine à Sartrouville, avec le soutien de la municipalité. L'opération est organisée à tour de rôle par l'une des trois associations riveraines du fleuve. Cette année, notre association est organisatrice. Nous nettoierons les berges dans notre quartier de la mairie, entre les deux ponts. Le rendez-vous est fixé à 9h 30 devant la MJC, 22 quai de Seine, le samedi 22 mai.

Prévoir une tenue adaptée (chaussures et vêtements) ainsi que des gants (style jardin) si vous en avez. Le reste du matériel est fourni par la mairie. Venez nombreux participer à cette action citoyenne ... et toujours conviviale.

Pour la deuxième année consécutive, cette manifestation s'inscrit dans le cadre de la fête de la nature, manifestation d'ampleur nationale destinée à inviter les habitants à vivre un week-end au cœur des sites naturels, pour renouer des liens forts avec l'environnement. Ainsi le nettoyage des berges, « labellisé fête de la nature », sera l'occasion d'une découverte de la Seine, sous différents aspects : la qualité de l'eau, la biodiversité sur les rives, la faune et la flore présentes sur cet

espace naturel, leur devenir dans le cadre de la réhabilitation projetée, etc., Tous ces thèmes seront abordés avec le concours de l'association Seine Vivante.

Renseignements : 01 39 15 32 21 ou sur le site Internet du Cadeb: www.cadeb.org

LA FETE DE QUARTIER

Comme nous l'avons indiqué dans notre précédent bulletin, nous avons un souci pour cette édition 2010. En effet, suite au changement de proviseur, il ne nous est pas possible d'être accueillis au lycée Jules Verne, comme nous l'étions depuis de nombreuses années. M. le Maire, informé de cette situation, recherche avec nous un autre site d'accueil pour notre fête. Nous avons souhaité, dans la mesure du possible, que ce soit un lieu du quartier. La proposition qui nous est faite est le gymnase Jules Verne, soit à l'intérieur s'il n'y pas de compétition, soit à l'extérieur dans des barnums. Pour la ville ce n'est pas simple, car il faut trouver et acheminer tout le matériel (abris, chaises et tables, frigos, etc) pour plus d'une centaine de personnes.

Le comité des fêtes créé au sein de l'Association se réunira prochainement pour adapter l'organisation à ce changement de lieu. Vous pouvez y participer. Merci de contacter Danielle Durmort (rue Mansart), Nicole Condom (rue Jean Nicolle) ou Jacques Lauvinerie (rue Cuvier).

La date de la fête reste fixée au samedi 12 juin en fin d'après-midi. Nous vous tiendrons au courant dès que possible des dispositions retenues.

REUNION ANNUELLE DE QUARTIER

La réunion annuelle de quartier s'est déroulée le samedi 10 avril, en présence d'une quarantaine de riverains et avec la participation de M. le Maire. Pierre Fond était accompagné de M. Kermarrec, directeur général des services techniques, Mme. Renard, M. Colonges et M. Godart maires adjoints, M. Catelle et M. Bangoura, conseillers municipaux délégués.

Jean-Claude Parisot, président, remercie M. le Maire, les élus et les riverains pour leur participation, et présente les membres du Conseil et délégués de rue de l'Association présents.

La réunion commence par un diaporama présenté par G. Ribaut, avec des photos de R. Korkos. Le document rappelle les activités de l'Association, ses bonnes relations avec la municipalité et son action avec les autres associations.

Avant de répondre aux questions, M. le Maire présente les projets importants prévus sur Sartrouville.

Projets pour Sartrouville

1 – Pont SNCF : Après des reprises d'étanchéité effectuées par la SNCF, la ville entreprendra des travaux d'embellissement par la mise en place d'un habillage métallique et la réfection des trottoirs et de l'éclairage. Les passages piétons seront améliorés. Les travaux dureront quatre mois, à partir de juillet 2010. Des déviations sont à prévoir.

2 – Piscine intercommunale : elle sera réalisée à l'emplacement de l'actuelle piscine. Pour la période d'indisponibilité, des solutions sont recherchées avec Montesson afin d'assurer une continuité des activités pour les scolaires. Trois projets sont actuellement retenus et seront mis en concurrence. Le choix aura lieu en mai 2010, et les travaux débuteront en 2011 pour une durée de deux ans. Ce qui est recherché avec ce nouvel équipement, c'est la sécurité des

usagers et un fonctionnement économe, en s'appuyant sur des techniques « écologiques ». Les tarifs seront « adaptés » en fonction de l'activité, communale ou privée, avec de nouveaux services proposés. La desserte en bus sera améliorée, avec la création de nouvelles lignes.

3 – Jardins familiaux : La première tranche est réalisée sur la « coulée verte », une deuxième va débiter. Il y a aussi un projet en cours sur les anciens terrains Thomson, avec l'association Natur'ville.

4 – Aménagement paysager de la digue (2011): le dossier est géré par le syndicat départemental de la Seine et de l'Oise (SMSO), en liaison avec la commune. La digue sera consolidée, par la restauration des portions dégradées. Ainsi, elle nous protégera des crues « normales ». La capacité des pompes sera encore accrue, car en cas de montée de la Seine, l'eau vient d'abord des égouts. La plupart des arbres seront coupés pour permettre une meilleure vue sur la Seine ; toutefois, certains sujets seront conservés. Des cheminements piétons seront aménagés sur les berges, ainsi qu'une piste cyclable bidirectionnelle côté digue. Des belvédères sont également prévus, car la digue ouvre sur un paysage très agréable et très apprécié par les sartrouillois.

En conclusion, pour répondre aux nombreuses questions, M. le Maire propose que les ingénieurs du SMSO viennent présenter leur projet aux membres des associations riveraines de la Seine, lors d'une réunion en mai- juin 2010.

5 – Réaménagement du Plateau : trois tours seront démolies aux Indes début juin, dans le cadre d'un projet de rénovation urbaine avec un financement d'Etat qui se termine en 2012.

Après ce tour d'horizon sur les projets importants de la ville, la réunion se continue par une synthèse des questions posées par les riverains, présentée par N. Condom et G. Blondeau. M. le Maire y répond au fur et à mesure.

Voirie et circulation

1 – rue Jean Nicolle : une amélioration est constatée après la pose de plots sur le trottoir impair, néanmoins l'espacement n'est il pas trop grand ? Le stationnement sur le trottoir reste gênant. Un passage « piéton » près de la rue Buffon est souhaité.

Réponse de M. le Maire: la ville envisage l'aménagement complet du carrefour Jean Nicolle –Jean Jaurès lors du réaménagement de l'avenue Jean Jaurès et en corrélation avec le projet immobilier de l'îlot Jaurès-Nicolle-MI Foch. La traversée des piétons sera améliorée à cette occasion et des stationnements créés à l'emplacement actuel du garage Mazda. Concernant les plots avenue Jean Nicolle, M. le Maire donne son accord pour en ajouter quelques uns pour réduire l'espacement. En revanche, il est difficile techniquement dans l'immédiat de créer un passage piéton à la hauteur de la rue Buffon.

2 – mise aux normes des trottoirs de la rue V.Hugo ?

R. la réfection de cette rue est prévue ...mais il n'y a pas de budget, pour l'instant. Les travaux seront à nouveau proposés au budget 2011.

3 – détérioration des chaussées et trottoirs :

R. L'inventaire en est fait et un budget de 200.000 euros est affecté. Il s'applique à la réfection des chaussées, mais pas des trottoirs.

4 – Salage, déneigement (insuffisant rue Jean Racine avec une portion en forte déclivité).

R. La priorité est donnée aux axes importants . Le sel doit être utilisé avec discernement : pollution , coût. Toutefois, M. le Maire s'engage à répertorier les endroits où neige et verglas posent des problèmes sérieux aux riverains.

Suite à la demande d'un adhérent, l'Association rappellera, par le biais de son bulletin, l'obligation faite à chacun de déneiger devant chez lui !

5 – Demande de renforcer les contrôles de vitesse :

R. M. le Maire explique qu' il y a peu d' infractions pour excès de vitesse à Sartrouville, et peu d'accidents de la route.

Concernant la question du plan de circulation soulevée par un adhérent, M. le Maire explique que c'est un exercice difficile. Sauf gros problème, il vaut mieux ne rien toucher. Le dernier exemple en date est celui de la rue Jules Ferry, dont les sens de circulation ont été modifiés à l'occasion des travaux mais cela ne donne pas satisfaction. On va revenir à l'état antérieur.

Pour terminer ce chapitre, M. le Maire explique que des aménagements ont été réalisés dans le hall du bâtiment administratif, rue Buffon, pour créer un espace paiement unique avec une seule facture pour toutes les prestations (crèche, cantines, garderie). Il est également possible de régler par Internet.

Berges de Seine :

G. Blondeau rappelle et commente les photos de la crue de 1955 et fait un bilan des travaux de consolidation. (pose de palplanches en 2006). Pour lui, la continuité piétonne reste une préoccupation.

R. M. le Maire confirme qu'en cas de crue, l'alimentation électrique serait interrompue. Pour le reste, il renvoie à la réunion avec les ingénieurs du SMSO (voir ci-dessus).

Projets immobiliers

Plusieurs projets sont en cours :

- Un immeuble avec 53 logements avenue Jean Jaurès
- L'îlot Jaurès Nicolle

R. M. le Maire précise que ce dernier projet n'est pas finalisé. Le fonds Sartoris a été acquis par la ville. Un traiteur souhaiterait s'installer dans le nouvel immeuble. La bijouterie resterait sur place. D'une manière générale, on constate l'installation de nouveaux commerçants en centre ville et un retour des clients vers les commerces de proximité.

L'aménagement de l'avenue M.Berteaux se poursuit avec la création de contre-allées ; il est envisagé de planter des arbres jusqu' au pont de Maisons Laffitte.

Les deux soucis de l'Association

1 – Fête de quartier : il est impossible de la faire au lycée Jules Verne. Des solutions sont recherchées, avec les services de la mairie (voir ci-dessus en, page 2).

R. M. le Maire assure l'Association de son soutien pour trouver un lieu d'accueil pour la fête du quartier.

2 – Entretien des talus SNCF :

L'Association suit ce dossier depuis très longtemps. Les relations avec la SNCF ont toujours été difficiles. Mais depuis quelques années, un changement radical est intervenu, avec des interlocuteurs attentifs et coopératifs. Du côté de l'Association, c'est Bernard Gougeon qui suit ce dossier très sérieusement. Plusieurs réunions ont eu lieu avec la SNCF, RFF (propriétaire des terrains) et la ville. Cela a permis de conserver (partiellement) un écran de végétation le long des voies dans notre quartier, contrairement au talus « sud » qui a été rasé. Fait nouveau : la Région Ile-de-France propose de participer au financement quand les communes font des plantations. Reste le problème non résolu de l'enlèvement des déchets et débris qui enlaidissent les talus. Un nettoyage sérieux s'impose mais actuellement personne ne veut le faire.

A défaut d'autre solution, J-C Parisot propose une participation de l'Association à cette opération, la SNCF ayant donné son accord pour assurer la sécurité des intervenants.

R. M. le Maire est prêt à trouver des solutions pour ces talus, financièrement acceptables. M. Kermarrec fera faire des devis.

En conclusion de la réunion, J-C Parisot remercie M. le Maire et les élus pour leur écoute toujours favorable et les bonnes relations avec l'Association. La matinée se termine par le verre de l'amitié.

QUESTIONS ECRITES

Vingt-cinq riverains nous ont transmis une ou plusieurs questions préalablement à la réunion du 10 avril avec M. le Maire. Elles ont été transmises en mairie (sauf une parvenue hors délai). La ville a donné une réponse à chacune des questions, qui sera retransmise aux riverains concernés. La plupart ont été traitées en réunion. Pour les autres, nous vous communiquerons dans un prochain bulletin les réponses qui présentent un intérêt général.

LA POSTE

Suite à des dysfonctionnements constatés en début d'année dans la distribution du courrier de notre quartier, une lettre a été envoyée au responsable clientèle de Sartrouville. Dans sa réponse, celui-ci indique s'être rapproché de son équipe et conclut: « aucune difficulté ne m'a été signalée. » Et il poursuit: « Toutefois, il est possible que lors de certain remplacement l'inexpérience de certains agents ait pu être à l'origine d'erreur de distribution et ce malgré une formation adaptée. Un rappel a donc été fait pour qu'à l'avenir une attention plus forte soit portée lors de la distribution. ». A suivre !

Comme indiqué dans notre dernier bulletin, deux adhérents se sont proposés pour effectuer un suivi mensuel des dysfonctionnements et incidents.

- Claudette Blondeau (nord du quartier). Tél. : 01 39 14 08 04 Courriel : f.blondeau@wanadoo.fr
- Jacques Le Terrier (sud du quartier). Tél. : 01.39.14.32.50 Courriel : moni.leterrier@orange.fr.

N'hésitez pas à transmettre à ces « témoins de courrier » toute information utile.

HISTOIRE LOCALE

Compte tenu de l'actualité fournie, et de la limite de 4 pages que nous nous sommes fixés pour le bulletin, il ne nous est pas possible de diffuser cette fois-ci la traditionnelle et attendue page d'histoire locale. Ce n'est que partie remise, car Françoise Denais nous concocte un article bien documenté sur la rue Léon Fontaine (berceau de l'Association !) et les aventures inattendues du personnage qui a donné son nom à cette rue.

TRANSPORTS

Tangentielle Nord

Les travaux ont commencé sur la portion centrale du trajet, entre Epinay sur Seine et le Bourget. Sur les prolongements

Est (vers Noisy le Sec) et Ouest (vers Sartrouville), les études techniques détaillées sont en cours.

Le projet de la Tangentielle Nord consiste à créer sur 28 km, deux voies dédiées au transport de voyageurs contiguës aux voies de la ligne actuelle dite « Grande Ceinture »

La Tangentielle Nord desservira 14 gares (dont 6 nouvelles). Elle sera en correspondance avec les RER A, B, C, D et E, avec les trains Transilien de Paris Nord et Paris Saint-Lazare, ainsi qu'avec les tramways T1 et Tram'Y.

La fréquence des trains sera élevée, avec un passage toutes les 5 minutes aux heures de pointe. L'ensemble du parcours entre Sartrouville et Noisy-le-Sec s'effectuera en 35 minutes de 5h à minuit.

Le tronçon reliant Epinay-sur-Seine au Bourget devrait être mis en service dès 2014. L'ensemble du tracé entre Noisy-le-Sec et Sartrouville devrait être opérationnel à l'horizon 2016.

EN BREF

Publicité

C'est une bonne nouvelle, souhaitée et attendue de longue date. La ville lance une étude pour modifier son règlement local de publicité, document qui fixe les règles auxquelles annonceurs et commerçants doivent se soumettre.

Cela concerne :

- les panneaux d'affichage publicitaires qui bordent nos rues (dimension, distance entre 2 panneaux, etc),
- les pré-enseignes, qui préviennent à l'avance de l'existence d'un magasin (dimension, localisation)
- les enseignes elles-mêmes, sur la façade des magasins ou à proximité immédiate (dimension, nombre, intégration dans l'environnement, etc).

Cette annonce réjouira tous ceux qui trouvent les dispositifs publicitaires trop nombreux, trop rapprochés et trop grands.

Les effets d'une modification du règlement local de publicité ne se verront pas dans l'immédiat, car la procédure est longue (un à deux ans) et ensuite les intéressés ont deux ans pour se mettre en conformité.

Compostage domestique

La communauté de communes de la Boucle de Seine (dont Sartrouville est membre) a souhaité encourager le compostage domestique. Huit cents containers ont été commandés et sont proposés aux habitants des différentes communes, à un prix modique compte-tenu de subventions perçues. Pour sa part, Sartrouville en a demandé une centaine ..., qui a été retenue en quelques jours. Il est prévu de recommencer l'opération l'an prochain.

Le compostage est intéressant à plusieurs titres. En effet, le compost :

- Améliore la qualité des sols et permet leur fertilisation. Il allège la terre et permet des économies d'engrais, de terreau et d'eau;
- Permet la valorisation des déchets organiques en les détournant de la collecte organisée par la collectivité. Soit une diminution des quantités à transporter et à incinérer, moins de pollution et donc une réduction des coûts.